

Avis de mise en candidature 2023

En vertu de nos règlements généraux de votre association,

3.4. ÉLECTION. Sauf disposition contraire de l'acte constitutif, les administrateurs sont élus à une majorité simple des voix exprimées lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation. Les mises en candidatures au poste d'administrateur doivent être complétées sur le formulaire prescrit par le conseil d'administration et transmis au moins quinze (15) jours avant l'assemblée générale des membres, à l'endroit déterminé par le conseil d'administration. Le candidat doit y inscrire son nom, adresse complète et le formulaire doit être endossé par deux (2) membres en règle de l'Association.

Vous êtes invités à poser votre candidature comme administrateur de votre association puisque **5** postes sont en élection. Nous désirons de la relève pour aider notre ZEC à évoluer et à s'adapter pour assurer son bon fonctionnement. Seuls peuvent être administrateurs les membres en règle de la Corporation (membre en 2022) à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans, des interdits, des faibles d'esprit et des faillis non libérés.

Nom du candidat(e)	
Adresse, ville et code postal	
No de téléphone	
Adresse électronique	
Signature	
Nom endosseur no 1	
Nom endosseur no 2	

Expédier votre candidature par courriel ou par la poste, avant le 7 avril 2023 23h59.
 Le sceau de poste pour l'envoi postal doit être au plus tard le 7 avril 2023.

ZEC Buteux Bas-Saguenay
A/s Stéphan Labrecque, secrétaire
534 67^e rue Ouest,
Québec, G1H 4X6
Ou par courriel : stephlabrec@gmail.com